



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur François Bausch  
Ministre de la Mobilité et des Travaux  
publics  
L-2940 Luxembourg

Luxembourg, le 17 octobre 2019

Objet : Pétition 1397 – Améliorer le réseau de transport public au lieu de le rendre gratuit pour tous

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 16 octobre 2019, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

## PETITION ORDINAIRE 1397

### **Intitulé de la pétition:**

Améliorer le réseau de transport public au lieu de le rendre gratuit pour tous

### **But de la pétition:**

La politique portée par le ministre des transports au cours de ces dernières années démontre son souci continu d'aller vers une utilisation élargie du transport public (en remplacement du transport automobile individuel). Néanmoins, l'idée de rendre ce transport public gratuit pour tous doit obligatoirement être liée à un service efficient. Dans le cas contraire, la mesure résultera inefficace. Hors il ne se passe pas un seul jour sans qu'il y ait des problèmes sur les lignes des CFL ce qui empêche les correspondances avec les bus de ligne provoquant des attentes de parfois 1 heure (après 19h00 ) entre certaines gares et les villages environnants (Mersch par exemple). Ma proposition serait donc de conserver la gratuité pour tous les étudiants mais d'utiliser l'argent dégagé par le reste de la population pour améliorer le réseau actuel.

**Dépôt:** le 26.09.2019 à 21:14

**Pétitionnaire:** Valérie Fanuel



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Valérie FANUEL

Luxembourg, le 17 octobre 2019

Objet : Votre pétition 1397 – Améliorer le réseau de transport public au lieu de le rendre gratuit pour tous

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés